

Des sensibilisations aux dangers de la pêche à pied

Mardi, c'était opération sensibilisation pour le CPIE de la Vallée de l'Orne. Une fois la marée basse sur les plages de Ouistreham, ils ont enfilé leurs bottes pour aller à la rencontre des pêcheurs à pied.

Reportage

« Bonjour, voulez-vous une règle qui permet de mesurer les coquillages et crustacés ? », propose Louise Halouze, coordinatrice pédagogique littoral pour le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la Vallée de l'Orne, aux différents pêcheurs à pied. Mardi, accompagnée de son collègue Jean-Yves Jegourel, Louise est allée à la rencontre d'une petite dizaine de pêcheurs à pied lors de la marée basse à Ouistreham (Calvados), vers 20 h ce jour-là. L'objectif de cette sensibilisation : « Orienter les pêcheurs de loisir sur les quantités et les tailles de leurs pêches. Nous les conseillons de sorte que leurs pratiques de pêche à pied soient en faveur de la préservation de la biodiversité », explique Louise Halouze.

Des mauvaises pratiques à fortes conséquences

Cette marée de sensibilisation s'inscrit dans le projet Observatoire de la pêche à pied de loisir manche mer du Nord, lancé en 2018 et piloté par la Direction interrégionale de la mer (Manche est, mer du Nord) et l'Office français pour la biodiversité.

Le problème le plus souvent observé n'est pas lié à l'utilisation de mauvais outils pour pêcher, mais aux retournements de pierres : « On sensibilise énormément au fait de ne pas retourner une pierre sans la remettre en place après. On ne s'en rend pas compte, mais en retournant une pierre, les algues qui s'étaient formées sur le dessus vont mourir en se retrouvant écrasées sous la pierre. Et la vie qui était présente en dessous, à l'ombre et sous l'eau, va se retrouver exposée au soleil et va mourir également. Il faut



Ce soir-là, ce sont surtout sur les moules et les huîtres que Louise Halouze et Jean-Yves Jegourel ont sensibilisé les pêcheurs à pied. (PHOTO OUEST-FRANCE)

dra ensuite trois à quatre ans pour que les algues et la vie recolonisent la pierre », alerte la jeune femme.

« On m'a confirmé ce que je savais »

Comme bien souvent, cette marée de sensibilisation a été appréciée des pêcheurs à pied présents ce soir-là malgré le vent et les nuages. « C'est très bien car c'est important de ne pas faire n'importe quoi. Désormais nous connaissons les règles à suivre, donc nous ne sommes plus par-

donnables en cas de mauvaise pratique », remercie Danièle Legrand, venue de Falaise (Calvados) pour pêcher en famille. Et si certains pêcheurs à pied sont de véritables habitués déjà sensibilisés, « ça confirme ce que je savais, et ça me permet de poser des questions », se réjouit Didier Vanhaesebrocke.

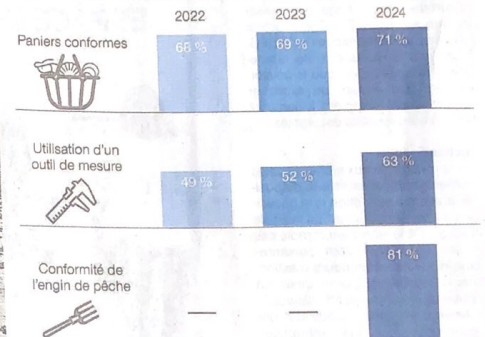
Ces marées de sensibilisation sont surtout des moments d'échanges durant lesquelles les deux coordinateurs pédagogiques s'amuse à illustrer les bonnes pratiques. Com-

me avec l'interdiction de pêche par exemple, où ils rappellent qu'« une moule de taille moyenne filtre environ 50 litres d'eau par jour. Donc si l'eau est mauvaise, la moule le sera aussi. Et c'est pour ça qu'il faut toujours vérifier sur internet si la pêche est ouverte ou non ». Car comme le rappellent les inscriptions sur la vareuse des deux collègues, l'objectif principal est de tendre vers une pêche durable et responsable.

Messaline HAMON.

Les pratiques des pêcheurs s'améliorent

L'observatoire pêche à pied de loisir Manche et mer du Nord a réalisé, entre 2022 et 2024, 401 marées de sensibilisation, pour un total de 10 571 pêcheurs



Source : Observatoire pêche à pied de loisir Manche et mer du Nord. Infographie : O.-F.

Pendant trois ans, de 2022 à 2024, les différentes structures de l'observatoire de la pêche à pied de loisir Manche Est - mer du Nord ont recensé les pêcheurs à pied sur l'ensemble des côtes à l'est de la Manche et de la mer du Nord. Ces comptages ont permis d'observer que les marées de sensibilisations, réalisées par l'observatoire, portent leurs fruits. Les pratiques des pêcheurs à pied s'améliorent d'année en année.

Des chiffres prometteurs

Sur les trois ans, l'observatoire de la pêche à pied de loisir Manche Est - mer du Nord a réalisé 401 marées de sensibilisations. Comme leur nom l'indique, ce sont des marées durant lesquelles des agents ou bénévoles de l'observatoire vont à la rencontre des pêcheurs à pied, sur l'estran, afin

de les inciter à réaliser une pêche à pied de loisir durable et respectueuse de la ressource (lire ci-contre).

Au total, ce sont donc 10 571 pêcheurs à pied qui ont pu être conseillés. Et cela semble avoir été bénéfique. En 2022, 49 % des pêcheurs à pied utilisaient un outil de mesure pour respecter la réglementation de taille des coquillages et crustacés pêchés. En 2024, ils étaient désormais 63 %.

Pour rappel, il est obligatoire de respecter la taille minimale de pêche de chaque coquillage et crustacé. Et il est interdit de pêcher plus de 5 kg de coquillages par personne et par marée, toutes espèces confondues. Mais attention, certaines espèces comme les coques ont une quantité de pêche autorisée inférieure à 5 kg.

Messaline HAMON.